



I - Vision et objectifs

Facteur de développement devant servir de levier au secteur secondaire sur la contribution au PIB par une amélioration de la productivité et de la compétitivité, tout en renforçant les dispositions de gestion de l'environnement.

II - Offre et potentiels du secteur minier

Le sous sol du Sénégal offre une grande diversité de substances minérales comprenant des métaux précieux (or et platinoïdes), des métaux de base (fer, cuivre, chrome, nickel), des minéraux industriels (phosphates, calcaires industriels, sels, barytine etc.) des minéraux lourds (zircon et titane), des pierres ornementales et matériaux de construction etc.

L'offre de produits miniers est relativement plus développée dans :

1 - PHOSPHATES: Sénégal bientôt dans le top dix des producteurs mondiaux de phosphate

- ✓ **L'exploitation minière moderne au Sénégal, remonte à la période 1940 – 1950** avec l'ouverture de deux grandes mines de phosphate Taïba et Lam-Lam dans la région de Thiès, à 80 -100 km de la capitale Dakar.
- ✓ **L'exploitation de ces importants gisements de phosphates a contribué aux succès de l'économie sénégalaise depuis plusieurs décennies.** A l'Est, au Nord et au Sud de ces gisements de Taïba, d'importants projets d'exploration de phosphates sont en cours dans les permis de Niakhene, Coki et Gossas.
- ✓ Dans la partie Nord-Est du bassin, dans la région de Matam, a été confirmée depuis 1984, l'existence d'un important gisement de phosphates avec des réserves prouvées de l'ordre **de 40 millions tonnes et un potentiel de plus de 100 millions de tonnes** de phosphate de chaux de très grande qualité. Une partie de ce gisement est exploitée à l'échelle d'une petite usine de production de fertilisants naturels pour l'industrie agricole au Sénégal.
- ✓ La confirmation de ces gisements et indices pourrait aboutir dans les années à venir à d'importantes découvertes qui pourraient atteindre **500 millions à 1 milliards de tonnes**, dont l'exploitation placerait le Sénégal dans le **Top Ten des producteurs de phosphates dans le monde.**
- ✓ Dans la zone de Thiès-Lam Lam, il existe d'importantes réserves de phosphates aluminocalciques (**environ 80 millions de tonnes**) valorisables, par calcination, dans les filières engrais, naturels et alimentation animale.

2 - LES CALCAIRES INDUSTRIELS : la réponse à la satisfaction de la demande régionale de ciment et opportunités pour la production de chaux

- ✓ La partie Centre-Ouest du bassin sédimentaire recèle d'importantes ressources en calcaires et marno-calcaires. Les marno-calcaires éocènes qui affleurent dans le plateau de Bargny à 30 km de Dakar, sont à l'origine **de la première cimenterie d'Afrique de l'Ouest** en activité depuis 1948.



- ✓ Il existe d'importants gisements de calcaires paléocènes situés entre Mbour au Sud et Pout au Nord. Une deuxième usine de ciment y a été ouverte à Kirène au cours de l'année 2002.
- ✓ Encouragés par une demande nationale et sous régionale en forte croissance, les groupes cimentiers sont entrain de réaliser **un doublement de leurs capacités respectives qui portera l'offre à environ 6.000.000 tonnes** de ciment à partir de cette année 2010.
- ✓ Un grand groupe cimentier international projette la réalisation **d'une cimenterie de 2,5 MT par an** de ciment dans un avenir proche dans la zone de Pout tandis qu'un **nouveau projet de cimenterie de 1,5 MT par an** est agréé dans la zone de Bandia.
- ✓ Les calcaires paléocènes de Bandia, Thiès et Pout, hautement titrés dans leur horizon supérieur (+95% CaCO₃), sont très adaptés à la production de chaux. Des opportunités sont à saisir pour la satisfaction de la demande nationale, et sous régionale en pleine expansion tirée par le développement de l'industrie minière aurifère.

3 - OR: le Sénégal est en passe de devenir l'un des producteurs d'or les plus dynamiques d'Afrique

- ✓ **La production du premier lingot de la mine d'or de Sabodala durant le premier trimestre de 2009** a été l'épilogue d'un long processus qui a commencé il y a presque 50 ans. Exploitée pendant une courte période (1997-1998) à petite échelle, la mine peut apporter maintenant une contribution réelle à l'économie sénégalaise. Aujourd'hui, les ressources exploitables sont estimées à 1,63Moz d'or, avec des ressources de 3,55Moz.
- ✓ Une société s'est vue octroyée un permis de recherche pour la zone environnante d'une superficie de 230 km². Vingt (20) cibles minéralisées ont été découvertes dont quatre (04) montrent un important potentiel, avec des ressources évaluées à ce jour à 2.24Moz.
- ✓ Adjacents à ces deux projets susmentionnés, vingt cinq (25) permis de recherche d'or sont occupés par huit entreprises étrangères et neuf entreprises nationales.
- ✓ **Au Sud du gisement de Sabodala, une autre grande société minière internationale a découvert un important potentiel aurifère de 3Moz dans la zone de Massawa.**
- ✓ Plus à l'Est, le long de la frontière avec le Mali, **une autre société effectue des travaux sur le terrain**, où des résultats intéressants ont été obtenus dans les zones de Guemedji.

4 - MINERAI DE FER : un gisement de classe mondiale devant être exploité dans un futur proche

- ✓ Les gisements localisés en quatre zones distinctes sont estimés à **750 millions de tonnes**.
- ✓ L'exploitation des gisements de fer de la Falémé dans le Sud-Est du pays constitue un projet intégré prévu sur un site vierge et nécessite la construction d'une ligne ferroviaire de 750 km pour le transport de minerai de fer jusqu'au nouveau port minéralier et vraquier en eau profonde qui sera construit à Bargny-Sendou, près de Dakar.
- ✓ Le projet devrait produire **15-25 MT par an de minerai de fer**. Les avantages potentiels pour le Sénégal sont la création de 4.000 emplois directs et 16.000 emplois indirects ainsi que le désenclavement de cette partie isolée du pays qui tend à devenir un centre industriel.



5 - ATTAPULGITE: un important potentiel de recettes d'exportation pour l'économie sénégalaise

- ✓ L'attapulгите n'est peut être pas l'un des minéraux les plus recherchés, mais il va certainement être utile à l'économie sénégalaise. Le minerai est extrait de l'argile, séché et granulé, puis exporté vers l'Europe principalement comme litière pour chat.
- ✓ Trois sociétés exploitent l'attapulгите à partir des gisements de Allou Kagne, Sébikotane, Mbodiene, Nianing, et Warang, tous situés à moins de 100 km du port de Dakar.
- ✓ Il existe encore des opportunités d'investissements dans ces zones pour la production et la transformation de l'attapulгите pour l'approvisionnement de différentes filières : litière animale, boues de forage, industrie pharmaceutique, dépollution, charges minérales etc.

6 - MINÉRAUX LOURDS: Le Sénégal possède l'une des plus grandes mines de zircon du monde

- ✓ L'intérêt pour les sables à minéraux lourds du Sénégal s'est accru rapidement ces dernières années. Ce type de gisement peut être une source importante de **minéraux industriels tels que le zircon**.
- ✓ Une société minière australienne envisage d'exploiter une bande de 50 km de sables minéraux lourds qui contiennent un gisement de classe mondiale. La construction du projet situé sur la Grande Côte, coûtera 200 millions de dollars, avec **une production de 85.000 T par an de zircon** (ce qui en fait la quatrième plus grande mine de zircon dans le monde) **20.000 T de rutile et leucoxène et 650.000 T** de ilménite (sous produit de faible valeur).
- ✓ Le projet est estimé à **26 MT ressources de métaux lourds** (1.300 millions T de sable de 2% de minéraux lourds) avec une durée de vie projetée de 25 ans ; la production de zircon représentera **8% de la consommation mondiale et 25% de la consommation européenne**.

7 - URANIUM: potentiel identifié et reprise de l'exploration

- ✓ La recherche de l'uranium qui a connu une évolution significative entre 1965 et 1984, a été relancée en 2007 avec notamment l'arrivée d'une société minière junior acquise dans l'intervalle par un acteur international majeur qui détient le permis de recherche de l'Est Saraya.
- ✓ Les schistes graphiteux de Mako et Dialé peuvent également susciter un intérêt pour la recherche en uranium.

8 - AUTRES RESSOURCES:

- ✓ **Le lithium, l'étain et le molybdène:** Les granites paléo-protérozoïque de la fenêtre de Kédougou contiennent une importante concentration de lithium, d'étain et de molybdène.
- ✓ **Le cuivre et le chrome:** la couverture géophysique aéroportée et des études géochimiques du sol ont identifié des indices de cuivre et de chrome dans la zone de Gabou et Diabal. Ces résultats ont suscité depuis 2008 la reprise de l'exploration dans la zone de Gabou et Boulbi.
- ✓ **Nickel - cuivre et platine:** Une anomalie Cu-Ni ainsi que des traces de platinoïdes ont été découverts en 1978. D'autres travaux ont été effectués dans les secteurs de Simpampou, Koulontou et Dioudiou-Konko confirmant ce potentiel.



- ✓ **Marbre:** Le Sénégal oriental recèle d'importantes réserves de marbre de bonne qualité estimées à plusieurs millions de mètres cubes. Ces marbres sont localisés principalement au Sud Est du pays à Ndébou, Bandafassi et Ibel ; on compte jusqu'à six (06) variétés de marbre.
- ✓ **Les sables extra siliceux de Malika et de Diogo sur la zone côtière,** qui sont utilisables dans la fabrication de verre.
- ✓ **Les diatomites (terres à diatomées) du lac Tanma** peuvent être valorisées après séparation, pour la production de charges minérales et d'agents de filtration.
- ✓ **Les accumulations de barytine à Kidira, de kaolin à Kouroudiako, de l'amiante à Nangare Bassaris,** ainsi que les indices de zinc, plomb, tungstène dans les roches Birimiennes.

III - Perspectives du secteur

❖ Programme d'Appui au Secteur Minier (PASMI)

- ✓ Mise à jour de la documentation géo minière
- ✓ Opérationnalisation du SIG et d'un cadastre minier performant
- ✓ Redéfinition des zones à fort potentiel minier
- ✓ Relance de la prospection minière
- ✓ Exploitation de nouveaux gisements (or, métaux de base, uranium, phosphates, attapulgites, calcaires et autres matériaux)

❖ Exploitation de l'or de Sabadola

- ✓ 700 Km vers l'Est de la côte, près de la frontière du Mali
- ✓ Gisement de 1,26 millions d'onces d'or
- ✓ Production de plus de 150.000 onces d'or par an
- ✓ Traitement de 2MT d'or par année
- ✓ Main-d'œuvre de 500 personnes

❖ Exploitation de Zircon (Grande Côte)

- ✓ 100 Km au nord de Dakar
- ✓ 801 millions de Tonnes de sable
- ✓ Teneur de 2,6% de minéraux lourds
- ✓ 80.000 Tonnes de Zircon de haute qualité par an
- ✓ Rendement de 18%
- ✓ Exonération des taxes pour 15 ans
- ✓ Main-d'œuvre de 210 personnes

❖ Projet MIFERSON

- ✓ Complexe Minier
 - 750 Km de Dakar dans la zone de Falémé
 - Réserves de 750 MT de minerai de haute qualité
 - Production d'au moins 12 MT par an
 - Mine à ciel ouvert
 - Concassage primaire
 - Usine de traitement
 - Production d'énergie électrique et d'eau



- Installations de manutentions et de chargement des trains minéraliers
- Chemin de fer
- Construction de 311 Km de voie nouvelle mine-Tambacounda
- Renforcement de 430 Km de la voie actuelle de TRNASRAIL Tambacounda-Bargny
- Construction de 6Km de bretelle à partir de Diamniadio pour la desserte du port de Bargny Sendou
- ✓ Port minéralier
 - Site de Bargny-Sendou
 - Aire d'au moins 485 ha
 - Capacité de réception de navires de 100.000 à 200.000 TPL

❖ Phosphates de Matam

- ✓ 700 Km de Dakar, dans la partie Nord-Est du Sénégal
- ✓ Réserve de 41,5 MT de phospharénites fines
- ✓ Gisement Réparti en deux (02) gîtes :
 - Ndendouri au Nord avec 29,5 MT
 - Ouali-Dala au Sud avec 12 MT
- ✓ Production de 1,5 MT par an

❖ Phosphates d'Alumine de PALLO-LAMLAM

- ✓ 14 Km au Nord-Est de la ville de Thiès (84 Km de Dakar)
- ✓ Gisement de 17.000 ha
- ✓ Ressources de 1 milliard de tonnes
- ✓ 100 MT directement exploitables
- ✓ Options de production de fertilisants naturels (production de clinker, transformation phospal, et conditionnement)
- ✓ Options de production d'alumine et de concentré phosphaté

IV - Mesures d'accompagnement

L'Etat du Sénégal, conscient de la nécessité de mettre en place un cadre favorable au développement des investissements privés a défini une politique axée sur l'amélioration du climat des affaires et des mesures incitatives à travers des dispositions fiscales, douanières et réglementaires pour chaque secteur porteur. Pour le secteur minier, l'ensemble des dispositions est résumé sur le nouveau code minier (loi n° 2003 36 du 24 nov. 2003), du décret d'application (2004 647 du 17 mai 2004), et de la déclaration de Politique Minière (06 mai 2003).

1 - DECLARATION DE POLITIQUE MINERE (06 mai 2003)

Instauration d'un climat propice à l'investissement durable et sécurisé à travers un cadre législatif et réglementaire simple, clair, transparent et non discriminatoire (nouveau code minier).

Principes directeurs :

- ✓ Rôle régulateur de l'Etat axé sur le suivi et le contrôle des activités minières,
- ✓ Promotion de l'initiative privée : élément essentiel de la politique de croissance,
- ✓ Participation gratuite de l'Etat limitée à 10%,



- ✓ Absence totale de monopole de l'Etat sur quelque ressource minière que ce soit.

2 - CONDITIONS D'ACCES AUX RESSOURCES

Aucune discrimination dans le traitement des investisseurs fondé sur les principes de clarté, de simplicité, de célérité et transparence, et d'objectivité.

Attribution des permis de recherche, d'exploitation et concessions minières sur la base d'une Convention entre le Gouvernement de la République du Sénégal et l'investisseur.

La convention minière fixe entre autres :

- ✓ Les conditions générales de recherche, d'exploitation, de transport et de commercialisation ;
- ✓ Le régime des personnes morales créées, avec la participation de l'Etat comprenant une participation gratuite de 10 % ;
- ✓ Les conditions juridiques, fiscales, douanières, économiques, financières, foncières et administratives des activités de recherche et exploitation ;
- ✓ Dispositions relatives au transfert des capitaux investis, des produits, dividendes et intérêts des prêts contractés.

3 - DROITS CONFERES : Avantages fiscaux, douaniers, fonciers et contractuels

- ❖ Introduction de nouveaux avantages fiscaux en phase exploitation permettant aux investisseurs de mieux aborder les premières périodes difficiles de démarrage de l'exploitation :
 - ✓ 07 ans d'exonération de l'IS pour le titulaire d'exonération l'IS d'une concession ;
 - ✓ Jusqu'à 15 ans d'exonération de l'IS pour les grands projets d exploitation minière nécessitant la mobilisation de lourds investissements.
- ❖ Facilitation et accélération des procédures d'octroi des exonérations.

4 - AUTRES INNOVATIONS MAJEURES :

- ✓ Possibilité de rétention d'un gisement jugé marginal en phase de recherche lorsque les conditions économiques du moment sont jugées défavorables à la viabilité économique du projet.
- ✓ Possibilité offerte aux sociétés minières de bâtir des joint-ventures sans conditions administratives.